

CONSEIL PORTUAIRE

VENDREDI 07 DÉCEMBRE 2012 à 16H 00

Présents : Mrs Patrice RAFFARIN – Jean-Pierre OLLIVIER – Pascal BRISSONNET – David ZÉLIE – Jean-Michel VICTOR – Jacques MENANTEAU – Hugues CHAUVEAU – Mme Annick DANIS.

Absent excusé : M. Loïc TURBÉ

Absents : Mrs Florentin MOTTE – Jacques CAMUS

Secrétaire : Mme Guylène BOYER

A l'ouverture de la séance, M. le Président fait un point sur le dernier compte-rendu du conseil portuaire qui s'est déroulé le vendredi 15 juin 2012. Quelques points sont rappelés :

- Mettre un panneau d'affichage « Baignade interdite » (voir réglementation).
- JPO souligne que les deux personnes sans autorisation de stationner dans le port ont été facturées.
- Rappel de mise à jour de la liste des personnes mises en attente pour le projet du port et mouillages quand le projet Plage Sud sera mis en place.
- Les gravats sur la plage, promenade Th. Porsain, ont bien été enlevés fin juin. Travaux sur la corniche, sentier pédestre, piste cyclable et stationnement, prévus au printemps 2013.
- Deux perches pour signaler les parcs ostréicoles à prévoir (David Zélie).
- Feux Bar Restaurant La Chaloupe (2 verts/2 rouges) à voir pour modification.

1 – Dragage

Les analyses des sédiments effectuées par le laboratoire LASAT ne soulèvent aucune observation particulière. Les analyses ont été transmises au Conseil Général, service maritime. JPO a rencontré Monsieur Barbier du Conseil Général, propriétaire des engins du dragage le 30 novembre dernier pour formuler sur place le plan de dragage (9 300 m³). Il nous a transmis une ébauche de dossier dragage pour élaborer notre demande, mission qui a été confiée à Monsieur Laurent VIRY (assistant de direction). Le dossier sera transmis aux autorités compétentes. Le dragage devrait débuter courant mars 2013. Lors des prochaines réunions avec le Conseil Général, il faudra leur demander de modifier le seuil de l'entrée du chenal pour éviter une cassure pour l'écoulement de l'eau. Prévoir aussi l'enlèvement des gravats au niveau de la deuxième filière côté cale. Lors de l'enlèvement des filières pour l'hiver, penser à mettre une bouée sur les blocs pour repérage après le dragage. Investissement du dragage : Subvention à hauteur de 20% environ du Conseil Général au titre du Plan Nautique Départemental.

Un devis définitif a été demandé au Conseil Général pour prévoir le financement des travaux.

2 – Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM)

PR informe le conseil portuaire que, le 29 novembre 2012, les 20 délégués communautaires se sont réunis pour travailler sur le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM). PR souhaite un soutien en force des associations l'APPRP et APNR pour le SMVM à la rentrée de janvier. Celui-ci portera sur les mouillages plage Sud, les limites portuaires, le projet du port et les définitions des plages comprenant trois zones (zones de plage urbaine, naturelle, semi urbaine). Le dossier sera présenté aux services de l'Etat courant 2013. PR attire l'attention du Conseil Portuaire sur le fait que le dossier du port doit passer en force. Il porte à la connaissance du Conseil Portuaire le courrier reçu le 02 novembre 2012 des services de l'Etat, réponse de Mme la Préfète non adéquate avec le projet proposé sur les mouillages plage Sud. PR suggère l'aménagement de pontons dans les limites portuaires actuelles entre la jetée et la cale, le deuxième ponton anti clapot sera installé ultérieurement.

PR informe le conseil portuaire qu'il doit rencontrer Mme la Présidente de la Région Poitou-Charentes jeudi 13 décembre 2012.

3 – Tarifs 2013

Le conseil portuaire propose une augmentation de 3% des tarifs actuels pour l'année 2013.

4 – Questions diverses

Monsieur Loïc Turbé souhaite qu'un nouveau membre le remplace au Conseil Portuaire car il n'est plus adhérent au syndicat des Ostréiculteurs. Un courrier sera adressé à l'association pour qu'elle puisse nous proposer une nouvelle personne.

FIN DE LA SÉANCE à 17h45